

Avis Financier

Mise en œuvre d'un mécanisme de gestion de la liquidité : plafonnement des rachats

Amundi Asset Management informe les porteurs des FCP (Fonds Commun de Placement) INDOSUEZ ALLOCATION (FR0013270485) ; PORTFOLIO LCR GOV 4A (FR0007039383) et PORTFOLIO METAUX PRECIEUX (part A(C) : FR0013342789 ; part B(C) : FR0013342797) que le plafonnement des rachats (mécanisme de gestion de la liquidité connu sous le nom de « Gates¹») n'est pas mis en place sur leur fonds.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de ces OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ces OPC.

Les Documents d'Informations Clés (« DIC») sont disponibles sur le site internet <https://www.amundi.fr/>.

Les prospectus vous seront adressés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Amundi Asset Management- 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

¹ Règlementation relative aux modalités d'introduction des mécanismes gestion de la liquidité (DOC-2017-05)